

N/Réf DK / da

RESIDENCE PETIT PARADIS A.C.P.

AVIS AUX OCCUPANTS

Objet : fibre optique

Madame, Monsieur,

La résidence est équipée de la fibre optique installée par Proximus.

Si vous désirez raccorder votre appartement, nous vous informons que le passage des câbles ainsi que le placement des boîtiers ont été exécutés dans les gaines verticales existantes (hall) par Proximus et que le placement de cette fibre optique doit se faire en tenant compte du fait que le raccordement entre les boîtiers et les appartements se fera de la gaine DIRECTEMENT dans l'appartement SANS passer dans le hall.

Nous vous remercions d'avance d'en tenir compte.



Pour la société syndic,
Didier KETELERS



Résidence PETIT PARADIS A.C.P. - N° entr. : 0.818.533.015
ADK SYNDIC

Syndic de copropriétés - rue des Fories 2/3 - B-4020 Liège – recommandé par
RPM Liège – n° Entr. 417.254.111 – Agréé I.P.I. n° 100.022



Organisme de garantie : AXA BELGIUM – Boulevard du Souverain 25 à 1170 Bruxelles – Contrat n° 730.390.160